

# LES OUTILS DE COMMUNICATION

## LE PLAN D'ORIENTATION PASTORAL INTERCOMMUNAL (POPI)



crédit photo Ellen Teurlings

Pendant la saison estivale, les territoires pastoraux attirent de nombreux touristes à la recherche de nature et de paysages authentiques. Avec ce pic de fréquentation, la nécessité de communiquer sur le partage des espaces est primordiale.

Ce document recense les actions et outils de sensibilisation à votre disposition pour diffuser au mieux les messages sur les bons gestes à adopter dans les espaces pastoraux et face aux troupeaux et aux chiens de protection ainsi que des informations plus générales sur le pastoralisme.

Vous pouvez cliquer directement sur les liens et les mots en orange pour accéder aux sites internet et aux ressources disponibles.

Ce document n'a pas pour vocation première d'être diffusé au grand public, mais vous pouvez le transmettre aux acteurs locaux ou aux habitants selon les besoins.



# Vous souhaitez communiquer sur les espaces pastoraux ? Voici quelques outils à votre disposition

## La communication engageante du Parc

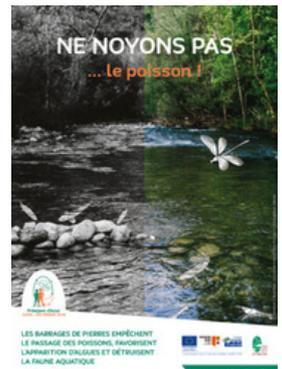
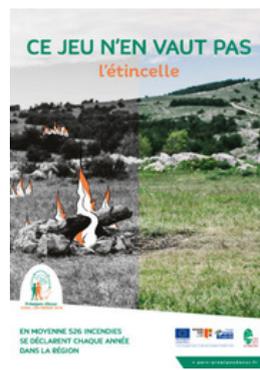
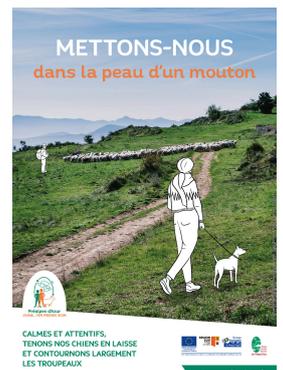
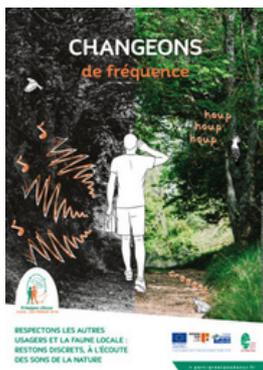
Des affiches en différents formats et d'autres supports (dont cartes postales, posters, flyers) pour faire comprendre en un coup d'œil, les bons gestes à adopter sur les espaces naturels.

Plus d'information à retrouver sur :

<https://www.parc-prealpesdazur.fr/actualite/les-prealpes-dazur-jaime-jen-prends-soin/>



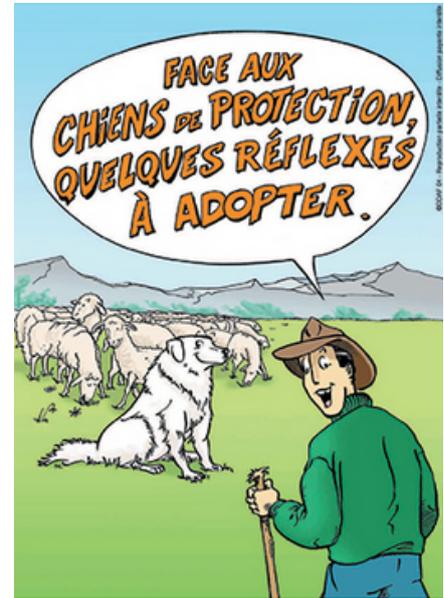
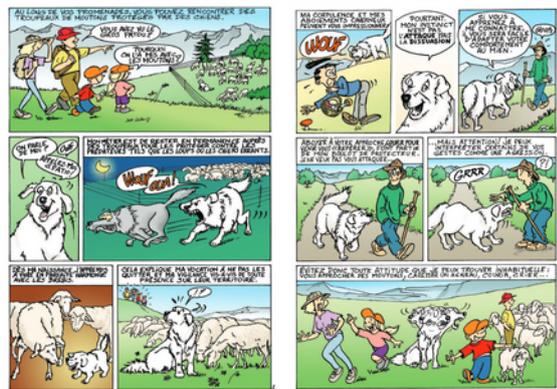
Cliquez sur les images pour obtenir la version téléchargeable



# Vous souhaitez communiquer sur les espaces pastoraux ? Voici quelques outils à votre disposition

## Des outils de l'Etat

### La bande dessinée



Simple et pédagogique, elle permet de comprendre facilement, les bons gestes à avoir, face aux troupeaux et aux chiens de protection.

Demandez-la au PNR ou à la DDTM 06

### Dépliant

**PRÉFÈTE DE LA RÉGION AUVERGNE-RHÔNE-ALPES**

**Randonneurs, vététistes**  
au cours de vos promenades, vous pouvez rencontrer des **CHIENS DE PROTECTION des troupeaux**

**Qui sont ces chiens de protection ?**

**À l'approche d'un troupeau, surveillez votre comportement !**

**← GARDEZ VOS DISTANCES →**

L'irruption de tout élément étranger au troupeau (chien non tenu en laisse, promeneur, VTT...) peut perturber la bonne marche du troupeau et le travail du berger : elle met le chien de protection en alerte. À votre approche, le chien de protection vient vous flâner pour vous identifier. Après quoi, il regagne son troupeau. Parfois, il peut tenter de vous intimider.

- si vous croisez un troupeau, continuez largement l'aire de pâturage ou de repos des brebis ou les parcs clos : vous respectez ainsi le travail des éleveurs et des bergers sans perturber les animaux.
- attention aux comportements qui vous semblent anodins (tenter de nourrir, caresser, prendre en photo un chien de protection, un mouton, un agneau...) : les chiens de protection peuvent les interpréter comme une agression !
- face à un chien de protection, adoptez un comportement calme et passif pour le rassurer. Si vous êtes impressionné, faites lentement demi-tour.
- si vous êtes accompagné de votre chien, tenez-le en laisse : vous éviterez qu'il ne glécherne, à l'approche d'un troupeau, une intervention dissuasive des chiens de protection. Ne le prenez pas dans vos bras.
- si vous êtes munis de bâtons de randonnée, ne menacez pas les chiens et gardez-les la pointe vers le bas.
- si vous êtes à vélo, il est préférable d'en descendre et de marcher à côté.
- dans tous les cas, arrêtez-vous : cela permet aux chiens de protection de vous identifier.

**De grands panneaux vous informent de leur présence :**

**PENSEZ À LES REPÉRER !**

**NE DÉRANGEZ PAS LES TROUPEAUX !**

**Leur histoire**

Leur utilisation traditionnelle a disparu avec la raréfaction des grands prédateurs au début du siècle. Avec la présence du loup, de fous, du lynx, ces chiens représentent de nouveau pour les éleveurs et les bergers une aide précieuse pour la protection des troupeaux. En France, on rencontre principalement des chiens de race Montagne des Pyrénées, Berger des Abruzzes et Berger d'Ancolie.

**Leur famille : le troupeau**

Né en bergerie, le chiot développe un attachement très fort avec les animaux du troupeau : leur relation s'établit jusqu'à une accoutance totale et réciproque. Après quoi le chien vit de manière permanente au sein du troupeau, fêlé sur le pâturage et l'hiver en bergerie. Ces liens le conditionnent pour réagir instinctivement à toute intrusion contre le troupeau.

**Leur atout : la dissuasion**

Ces chiens ne sont pas éduqués pour l'attaque mais pour la dissuasion : leur compulsiété et leurs aboiements puissants tiennent en respect les prédateurs. Dès qu'il sent un danger, le chien de protection s'interpose entre l'intrus et le troupeau en aboyant. Il donne ainsi l'alerte aussi bien pour les brebis que pour le berger. Mais c'est surtout une mise en garde qui signale sa présence à l'intrus : si ce dernier n'en tient pas compte, le chien peut alors aller jusqu'à l'affrontement.

**Leur métier : la protection des troupeaux**

Le chien de protection est autonome : il accompagne son troupeau et veille sur lui sans relâche, nuit et jour. Pour exercer sa vigilance, il crée une zone de protection autour du troupeau, se tenant prêt à éloigner tout intrus : chien non tenu en laisse, promeneur, animal sauvage, etc.

Le chien de conduite, lui, sert à diriger ou à rassembler le troupeau : il accompagne le berger.

**Leur famille : le troupeau**

Brigitte d'Audoubert © DREAL Auvergne-Rhône-Alpes

Service de la pastorale, Jean-Pierre Chazotte, Aurélien Buisson, Sébastien Berger, Olivier Agnès, Christophe Gagnier, Olivier Berger, Marie-Agnès Laguerre 7 février 2012 en la salle polyvalente par le Centre d'Élevage (CER) de Montaudou.

Direction régionale de l'Environnement, de l'Énergie et du Climat, Auvergne-Rhône-Alpes, 1, place Jean-Louis Étienne, Aubenas (07100) 04 75 00 00 00

Il permet de comprendre les comportements à adopter face aux troupeaux et aux chiens de protection

Demandez-le à la DDTM 06, disponible dans plusieurs langues

## “Mon expérience avec les chiens de protection”

Ce dispositif, déployé en Auvergne-Rhône-Alpes en 2019 puis dans les Alpes du Sud en 2021, a pour objectif de recenser les interactions positives et négatives liées à la présence de chiens de protection. Il comporte :

Un flyer de présentation et d'information

Un questionnaire de retour d'expérience en ligne

Un questionnaire de retour d'expérience à imprimer

Plus d'information ici : <https://www.echoalp.com/experience-patous.html>

Tout retrouver sur :

<https://www.auvergne-rhone-alpes.developpement-durable.gouv.fr/supports-et-outils-d-information-sur-les-chiens-de-r4599.html>

### Les vidéos d'informations sur le pastoralisme et les chiens de protection

Le pastoralisme, qu'est ce que c'est ? : <https://www.youtube.com/watch?v=LAENMMdDapY>

C'est quoi le métier de berger.e ? : <https://www.youtube.com/watch?v=AcCTwbeBQMM>

Patou, un métier pas tout facile : <https://www.youtube.com/watch?v=7MQKircBNxc>  
*vidéo avec les sous-titres français*



Plus de vidéos à retrouver sur la chaîne youtube du [CERPAM](#)  
et du [PNR Préalpes d'Azur](#)

Retrouvez, joints à ce document :

- Le kit de communication 2024 du CERPAM et de PastoKézaco : une mini-série de 4 court épisodes sur le pastoralisme, à diffuser.
- Un flyer qui synthétise sous forme de pictogrammes, les comportements à adopter face aux chiens de protection.

## Sites internet avec des ressources sur le pastoralisme



Pasto Kézako

<https://www.pasto-kezako.fr>



Educ'alpes Pôle Pastoralisme

<https://pastoralisme.educalpes.fr/wakka.php?wiki=VousEnAlpage>



Centre d'Études et de Réalisations Pastorales  
Alpes-Méditerranée (CERPAM)

<https://cerpam.com>



Parc naturel régional des Préalpes d'Azur

<https://www.parc-prealpesdazur.fr>

## CONTACTS UTILES

**Parc naturel régional des Préalpes  
d'Azur**

Caroline Giorgi

06 28 37 44 67

[cgiorgi@pnr-prealpesdazur.fr](mailto:cgiorgi@pnr-prealpesdazur.fr)

**SIVOM du Pays de Vence**

Isabelle Bonnet-Piron

04 93 58 40 10

[ibonnetpiron@sivom-](mailto:ibonnetpiron@sivom-paysdevence.fr)

[paysdevence.fr](mailto:ibonnetpiron@sivom-paysdevence.fr)

**Direction Départementale des  
Territoires et de la Mer (DDTM  
06)**